

FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

HOSPITALISATION À DOMICILE

Par **Maxime1313** Posté le 13/04/2021 à 02h36

Bonjour,

J'ai entendu que hospitalisation à domicile est possible pour arrêter totalement l'alcool.

Pouvez-vous me dire comment cela se passe et par qui passer ?

Un grand merci à vous 😊

1 RÉPONSE

esteban22 - 12/06/2021 à 14h08

Bonjour,

Je vis pour l'instant un traitement ambulatoire dans mon domicile.

Il faut un médecin de confiance et un suivi psychologique par une psychologue spécialisée en alcoologie. Si comme pour moi il y a en plus un psychiatre alcoologue, c'est un gros plus.

L'idéal c'est de prendre au moins une semaine de congé et de suivre un traitement dégressif en diazépam (valium) pour se sevrer physiquement de l'alcool. Ce ne sera qu'une première étape car un traitement psychologique de fond et fréquent est indispensable pour en sortir et ne pas replonger assez rapidement.

Voilà, j'espère t'avoir un peu aidé. Bon courage.
